



TENNIS CLUB LUTRY



L



V

E

SAISON 2015

Quand tu
penses Audi...
tu penses à qui ?

Autocorner Lutry
Concessionnaire officiel Audi
N°1 de la satisfaction clientèle en Suisse !

Découvrez un service différent!

Billet du Président.....	5
Mouvement Juniors.....	7-8
Message de Julien Chatelan.....	9
Les principales infos de l'AG.....	11
Le Comité.....	13
Programme.....	15
Cotisations & Tarifs.....	16
Règlement.....	17-18-19
Comment réserver ?.....	20



Toujours là où il y a des chiffres.



La carte de crédit Raiffeisen vous ouvre toutes les portes.

Avec la carte de crédit Raiffeisen, vous réglez vos achats rapidement, confortablement et en toute sécurité dans le monde entier. raiffeisen.ch/cartedecredit

RAIFFEISEN

Ouvrons la voie

TENNIS CLUB LUTRY

pages 04-05
billet du président

Billet du Président

Chères et Chers membres,

Pour commencer, je suis fier d'inaugurer cette nouvelle plaquette au format exclusivement électronique. Cette action avait été entérinée par l'Assemblée Générale de 2014 et en plus des informations habituelles, nous avons ajouté un nouveau chapitre sous la forme d'« Informations à retenir de l'Assemblée Générale 2015 ».

Notre club fête cette année ses 30 ans ! D'une façon générale, depuis 1985, ce sport a connu des évolutions majeures, à commencer par sa popularité et même si des Jakob Hlasek ou Marc Rosset ont contribué à l'essor du tennis en Suisse, c'est certainement des stars comme Martina Hingis ou Roger Federer qui ont aidé le tennis à se hisser au niveau national en troisième position en terme de licenciés (derrière la gymnastique et le football). Lors d'un récent sondage, c'est presque 5% de la population qui affirmait pratiquer du tennis au moins trente fois par an.

En plus de bénéficier de ses icônes nationales, le tennis en Suisse a aussi grandi grâce à l'évolution démographique puisque de 1985 à 2015, la population est passée de 6.5 millions à 8.2 millions de personnes. Au vu de ces chiffres, il est facile de comprendre que le Tennis Club Lutry soit passé d'environ 250 membres à l'ouverture du club à un peu plus de 600 aujourd'hui. Bien entendu, il faut aussi citer une excellente gestion du club dans le passé puisque depuis 30 ans, c'est des dizaines de personnes qui ont œuvré dans l'ombre du club et du Comité pour que chaque année, vers avril, une nouvelle saison puisse démarrer... le tout avec des finances parfaitement saines ; un constat loin d'être anodin de nos jours.

Ces évolutions ont eu des conséquences importantes au niveau de nos infrastructures et le club a été rénové régulièrement pour pouvoir offrir des services étendus aux membres avec, en 1991, la création de vestiaires et en 2002, l'ajout d'un restaurant.

Les surfaces à disposition étant limitée, le Comité est aujourd'hui engagé sur un certain nombre de projets afin d'améliorer encore l'offre aux membres mais également aux visiteurs de notre splendide région. Tout d'abord, il y a la création d'un mini-tennis afin de répondre aux besoins des plus petits sans condamner un terrain normal pour les autres membres et ce, à des heures très sollicitées. Ensuite, faute de pouvoir bénéficier d'une infrastructure hivernale sur notre site à cause de l'affectation de notre parcelle, il y a aussi une volonté de développer un partenariat avec une commune ou un club voisin dans le but de rationaliser nos locations hivernales actuelles au travers de plusieurs sites géographiques. L'objectif idéal serait de pouvoir profiter d'une infrastructure hivernale pour nos cours juniors, et éventuellement nos membres, sur un autre site et de manière exclusive pour les 10 ou 20 prochaines années. Enfin, nous allons accueillir un nouveau restaurateur dès le printemps 2016 et le Comité avec une commission ad hoc

procédera à la sélection du meilleur projet/candidat dans les mois qui viennent.

Ces projets devraient permettre d'insuffler un renouveau pour, je l'espère, la prochaine décennie.

Enfin, nous sommes définitivement rentrés dans l'ère du numérique et le Comité a décidé de renouveler le site web avec de nouvelles fonctions et un style plus moderne adapté à tous les formats, de l'ordinateur à nos chers smartphones.

Dans l'attente de vos commentaires sur notre nouvelle plateforme et notre ouverture officielle à fin avril, je vous souhaite à toutes et tous une excellente saison 2015 !

Au plaisir,

Tony Da Silva

MENETREYSA

JARDINS - TENNIS - CLÔTURES



Aménagements extérieurs



Entretien de jardins



Clôtures et portails



Réalisations sportives

T C L
TENNIS CLUB LUTRY

pages 06-07
mouvement juniors

Mouvement Juniors

Avec un record d'inscriptions pour les cours d'été 2014 (plus de 200) la saison partait sur les chapeaux de roue. Malheureusement, nous avons du faire avec une météo très capricieuse dès le début des cours. Malgré tout, nous avons atteint le nombre minimum d'entraînements que nous garantissons et au final nous avons bénéficié d'un bel été indien pour clore la saison.

Les stages juniors n'ont pas échappé au mauvais temps et sur les 3 semaines organisées, 2 se sont déroulées en intérieur. Heureusement, le sourire des enfants était de la partie.

Cette année nous avons accueilli une nouvelle monitrice dans nos rangs (Marketa Skrivankova). Je tiens à saluer son engagement et sa bonne humeur.



Résultats Interclubs Juniors

2 équipes sur 6 engagées ont fini 1ère de leur groupe. Il s'agit des filles U15 et des garçons U10. Les filles ont perdu lors du premier tour des finales contre le TC Drizia Miremont, futur vainqueur de l'épreuve. Une défaite « logique » car sur le papier les adversaires étaient mieux classés mais un grand bravo à vous « les filles » pour votre combativité et votre parcours.

Nos autres équipes garçons U18, U15, U15 et filles U18 se sont bien défendus mais ne se sont pas qualifiés pour les tours finals. Ces résultats nous rappellent que la route est longue et qu'il y a encore beaucoup de travail à fournir sur le terrain.



Monkeys Junior Trophy

Résultats :

Garçons 18&U	Da Fonseca David bat Belet Jeremy 6/2 6/2
Garçons 14&U	Zimmermann Bastien bat Milosavljevic Léo 6/0 6/2
Garçons 12&U	Lleshi Baptiste bat Leuba Tristan 6/1 6/2

Le tournoi a connu un franc succès bien que nous attendions plus d'inscriptions de la part de nos juniors du club. Chers juniors, je vous rappelle la date du 14 au 18 juillet qu'il vous faut agender dans votre programme de vacances.

Jaros Cup

Résultats :

Garçons 1997-1999	Vainqueur: Patrick Lovink Finaliste: Julien Delarive
Filles 1997-1999	Vainqueuse: Noah Corpataux Finaliste: Camille Mignon
Garçons 2000 et +	Vainqueur: Maximilian Roland Finaliste: Romain Theytaz
Filles 2000 et +	Vainqueuse: Fédérica Anzini Finaliste: Valentina Anzini



Message Julien de Chatelan

Chers parents, chers juniors,

Je suis fier de vous annoncer que cette année le club a décidé d'investir pour nos juniors. En décidant de construire un terrain de mini-tennis en complément au mur actuel, le comité a accédé à ma requête et je l'en remercie grandement.

Dès ce printemps, nos juniors auront la possibilité de venir jouer et s'amuser sur cette place en dehors des heures de cours du mercredi après-midi et du samedi matin (voir planning sur le site).

Je me rappelle, étant jeune, avoir passé des heures à jouer contre le mur avec d'autres enfants ainsi qu'au mini-tennis. Je compte donc sur ce nouvel espace de jeu convivial et accessible pour favoriser le

développement d'un esprit de camaraderie et de compétition au sein de nos juniors. En d'autres termes, je me réjouis tout simplement de voir nos juniors passer plus de temps au club en dehors de leurs heures de cours.

Les horaires de réservation des terrains ont été modifiés passant des heures piles aux demi-heures. Ce changement permet aux enfants qui terminent

l'école au-delà de 16h d'arriver à temps aux cours ainsi qu'aux juniors « espoirs » et « compétitions » finissant l'école avant 15h30 de suivre des cours privés à moindre coût. Je me réjouis d'ores et déjà de voir les progrès qui seront accomplis par nos jeunes.

Bonne saison à toutes et tous !

Julien Chatelan



Les principales infos de l'AG

Les principales infos de l'AG

Avec le nouveau format de la plaquette, le Comité lance une nouvelle rubrique destinée à tous les membres qui n'ont pas pu être présents à l'Assemblée Générale du 18 mars 2015.

Pour rappel, l'Assemblée Générale est le rassemblement de l'ensemble des membres du club afin qu'il rencontrent le Comité et puissent éventuellement prendre des décisions. Généralement annuelles, les Assemblées Générales permettent au Comité d'informer leurs membres et à ceux-ci de voter sur des initiatives, modifications, idées ou projets liés au Tennis Club Lutry (TCL).

Sur environ 600 membres dont presque la moitié constituée de juniors, seule une quinzaine de membres seniors se sont présentés à l'Assemblée Générale 2015. Globalement, le Comité souhaiterait attirer plus de monde à ces réunions dans le but d'avoir un panel représentatif plus important des membres du TCL et en particulier quand des sujets sont soumis aux votes.

Nous n'allons pas résumer les deux heures de réunion mais voici les principales informations dont nous tenions à vous faire part:

Mini-tennis: l'espace situé devant le mur d'entraînement va être transformé dans le but d'offrir un terrain multi-usage de mini-tennis et de mur d'entraînement. Cette nouvelle surface va permettre au responsable des cours (Julien Chatelan) d'organiser des entraînements pour les plus jeunes sans avoir besoin d'occuper un terrain classique de tennis. Les avantages sont donc multiples: terrain adapté aux débutants juniors, pas de

réservation des terrains classiques, plus de disponibilités des terrains classiques pour les membres et bien entendu, nouvelle surface adaptée à toutes et tous. Pour information, les poteaux et filets sont démontables pour permettre à cette surface d'être utilisée pour l'échauffement ou entraînement face au mur.

Nouveaux horaires: dans le but de satisfaire les nombreux juniors qui ont hérité de nouveaux horaires à l'école et dans le but de garder le plus de terrains disponibles pour les membres aux heures critiques, l'Assemblée Générale a validé un nouvel horaire pour la saison 2015. Succinctement, tous les horaires démarrent à la demie soit 7h30, 8h30, 9h30, 10h30, 11h30, 12h30, 13h30, 14h30, 15h30, 16h30, 17h30, 18h30, 19h30 et ce, toujours pour une durée de 60 minutes. Autre changement important, les terrains de 20h30 pourront être réservés pour une période de 90 minutes, soit jusqu'à 22h00.

Restaurant: l'Assemblée Générale a validé la création d'une commission ad hoc qui travaillera avec le Comité dans les prochains mois pour sélectionner et recruter un nouveau restaurateur pour mars 2016 sur la base des recommandations émises par l'Ecole Hôtelière de Lausanne. Une Assemblée Générale extraordinaire sera organisée en septembre ou au plus tard octobre 2015 pour procéder à la sélection finale des candidatures sélectionnées. N'hésitez pas à consulter notre site Internet pour être tenus au courant de ce processus.

Nouveaux tarifs: après 4 ans sans aucune modification, les nouveaux tarifs annuels pour être membre du club ont été acceptés par l'Assemblée Générale. Cette hausse de CHF 330.- à 350.-, soit une augmentation de 6% ou CHF 20.- pour les adultes, doit permettre au club de faire face économiquement aux défis de demain comme la rénovation du restaurant, modification des terrasses, réfection du parking, etc. Enfin, ces nouveaux tarifs restent très attractifs puisque par rapport aux autres clubs de tennis de la région, nous sommes encore 10% à 20% plus avantageux.

Composition du Comité: pour 2015, l'Assemblée Générale a accepté les candidats suivants: Karine Leresche (secrétariat), Stéphane Délitroz (responsable compétition) et Frédéric Zurcher (responsable animation et communication). Ils remplacent respectivement Audrey Gohl, Simon Lambelet et Sandra Manini-Corpataux.

Une histoire unique au monde

Depuis 1937, la Loterie Romande distribue **100% de ses bénéfices** à des projets d'utilité publique en Suisse romande, dans les domaines de la culture, du sport, de l'action sociale et de l'environnement.



Nous vous
conseillons
volontiers.


TENNIS CLUB LUTRY

pages 12-13
programme

Le comité

COMITÉ & INFORMATIONS

Président

Tony Da Silva
Mobile: 079 448 21 27

Secrétariat & Administration

Karine Leresche
Atteignable les lundis et mercredis
entre 17h30 et 20h00
Mobile: 079 472 23 87

Trésorier

Alain Dobler
Mobile: 079 408 72 31

Technique, compétition

Stéphane Delitroz
Mobile: 076 533 34 97

Animation, Communication

Frédéric Zurcher
Mobile: 079 607 77 68

Responsable Juniors

Julien Chatelan
Mobile: 079 231 53 12

ENSEIGNANTS AGRÉÉS

Julien Chatelan

Professeur
Mobile: 079 231 53 12

Augustin Garrizio

Moniteur
Mobile: 079 373 55 14

Jaroslav Pivoda

Professeur diplômé ASPT
Privé: 021 653 15 86
Mobile: 079 607 54 17

Gardien

Nicolas Morlet
Mobile: 079 736 01 18

Adresse du club

Tennis-Club Lutry
Route de La Croix 244
1090 La Croix (Lutry)
Email: info@tc-lutry.ch
Site Internet: www.tc-lutry.ch

Relation bancaire

BCV, 1001 Lausanne
IBAN: CH33 00767 000C 0639 0741

Club-House

Téléphone: 021 791 64 05

Restaurant

Boulangerie Tea-Room
«Fleur de Pains»
Téléphone: 021 613 80 07

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT,
VEUILLEZ APPELER LE 079 472 23 87
LES LUNDIS ET MERCREDIS ENTRE
17H30 ET 20H00.**

Generali Assurances
Agence de Lutry

Daniel Atienza, Responsable d'agence
Rue des Tanneurs 2 | 1095 Lutry
T +41 58 471 61 41 | F +41 58 471 61 42



Centre électroménager J'aime Bizzini SA



av. Maria-Belgia 2
1006 Lausanne

Tél. 021/613 10 50



Magasin en face de la piscine / patinoire de Montchoisi

TENNIS CLUB LUTRY
pages 14-15
programme

Programme

APÉRO D'OUVERTURE le 26 avril 2015 de 11h. à 13h.

TOURNOI MONKEY du 13 au 19 juillet 2015

Compétition ouverte aux joueurs JUNIORS licenciés swisstennis



TOURNOI DES SINGES du 21 juillet au 1^{er} août 2015

Compétition ouverte aux joueurs adultes licenciés



TOURNOI INTERNE du 28 août au 6 septembre 2015

Tournoi progressif interne de simple et double-mixte, ouvert à TOUS les membres licenciés et non-licenciés.
Les résultats des joueurs licenciés sont pris en compte pour leur classement Swiss-tennis.

JAROS CUP du 26 au 27 septembre 2015

Tournoi pour tous les juniors du club prêts à disputer un match



Cotisations & tarifs

ADULTE (SENIOR):

Finance d'entrée:	CHF 150.- (unique)
Cotisation annuelle:	CHF 350.- par saison
Tarif spécial Couple:	CHF 50.- de réduction pour le conjoint sur la cotisation annuelle

ETUDIANT / APPRENTI *: (de 20 à 24 ans révolus)

Cotisation annuelle:	CHF 190.- par saison
Finance d'inscription:	CHF 120.- (unique)

* Dès l'année des 20 ans et jusqu'à 24 ans révolus sur présentation d'une attestation valable pour la saison en cours.

Pour une demande d'inscription, veuillez vous adresser à « Fleur de Pains », contacter notre secrétariat (info@tc-lutry.ch / tél. 079 472 23 87) ou consulter notre site Internet www.tc-lutry.ch.

JUNIOR **: (jusqu'à 19 ans)

Cotisation annuelle:	CHF 140.- par saison
Finance d'inscription:	aucune

** Les juniors jusqu'à 8 ans participant uniquement à des cours juniors bénéficient d'une réduction de 50% sur la cotisation annuelle. La cotisation annuelle « Junior » est obligatoire pour tous les Juniors suivant les cours collectifs de tennis.

LOCATION DES COURTS (1H):

Pour 1 non-membre:	CHF 15.-/heure
A partir de 2 non-membres:	CHF 30.-/heure

Pour la location des courts, s'adresser à Fleur de Pains directement sur place. La pré-réservation d'une location n'est pas possible.

Règlement

1. Tableau des réservations

Le tableau des réservations est disponible sur le site internet www.tc-lutry.ch ou directement sur la borne de réservation du Club House.

2. Mode de réservation

- Pour réserver un court, le nom et le prénom de chaque joueur doivent être indiqués dans la case correspondante du tableau de réservation, au moyen de l'identifiant et du mot de passe du membre.
- La réservation se fait par inscription personnelle.
- Avant de pénétrer sur le court, les joueurs doivent valider leur réservation avec leurs cartes de membres sur la borne de réservation du Club House. A défaut, la réservation et le droit au jeu s'annulera automatiquement.

3. Directives de réservation

- Pour accéder aux courts, il est obligatoire de s'inscrire à la borne de réservation du Club House ou par le biais du site Internet www.tc-lutry.ch.

- Sont exclus de la pré-réservation:
 - Le court no. 5 (sans exception).
 - Le court no. 3 uniquement le jour même.
 - Les courts réservés pour les manifestations (selon chiffre 10).
- Règles de réservation

- Inscription sur le court no. 5: aucune pré-réservation possible. Inscription au Club House pour l'heure qui suit, si aucun professeur n'est inscrit. Les joueurs inscrits quittant les lieux du Club perdent leur réservation.
- Inscription sur le court no. 3: réservation uniquement depuis le Club House. Pré-réservation possible, sauf pour le jour même.
- Inscription sur les courts no. 1, 2 et 4: réservation depuis le Club House ou sur le site internet. Pré-réservation possible.
- Les juniors jouant entre eux ne sont pas autorisés à réserver un court après 18h du lundi au vendredi.
- La pré-réservation d'un court uniquement loué par des non-membres (non accompagnés d'un membre) n'est pas autorisée.

- Une seule pré-réservation est possible par membre. Dès que la partie est terminée, vous pouvez pré-réserver à nouveau.
- La pré-réservation d'un court doit être effectuée pour les deux membres. Si un seul nom est saisi, l'inscription sera automatiquement annulée.

4. Annulation d'une réservation

- En cas d'empêchement, la réservation doit être annulée dès que possible.
- La réservation non-confirmée 5 minutes avant l'heure de jeu (chiffre 2.3) sera automatiquement effacée par le système de réservation.

5. Durée de jeu

- La durée de jeu est limitée à 55 minutes, les 5 dernières minutes sont consacrées à un entretien léger selon les instructions affichées au Club House et aux abords des courts.
- Le responsable de l'entretien des courts pourra en tout temps, si nécessaire, intervenir et écourter le temps de jeu afin de procéder à l'entretien ou à la fermeture des courts.

6. Apprentis, étudiants (20-24 ans) et juniors (jusqu'à 19 ans)

- 6.1. Les apprentis et étudiants (dès 20 ans jusqu'à 24 ans révolus) jouissent des mêmes droits que les membres adultes (seniors).
- 6.2. Est réputé étudiant celui qui suit une école et qui n'exerce aucune activité lucrative. Il doit fournir la preuve de sa qualité d'étudiant.
- 6.3. Du lundi au vendredi, un junior (jusqu'à 19 ans) n'est pas autorisé à faire de réservation après 18h, sauf s'il joue avec un membre adulte (senior). Le membre adulte doit impérativement s'inscrire en premier.

7. Enseignants

- 7.1. Les moniteurs de tennis doivent être agréés par le Club.
- 7.2. Les inscriptions et réservations pour les cours sont faites par l'entremise des enseignants, en premier lieu sur le court no. 5, et sur le court no. 4 si le court no. 5 est déjà occupé. Le court no. 3 peut exceptionnellement être mis à disposition des moniteurs pour autant que le cours soit donné à un membre.

- 7.3. Le prix des cours est fixé par le moniteur. Le paiement s'effectue directement à ce dernier.
- 7.4. Pour les non-membres, le prix de location du court (selon chiffre 9) s'ajoute au prix du cours et se fait par l'entremise du moniteur.

8. Invitations

Chaque membre a le droit d'inviter gratuitement une ou plusieurs personnes non-membres, à raison de 2 heures de jeu au maximum par année. Les invitations supplémentaires seront facturées CHF 15.-- de l'heure à la fin de la saison.

9. Location des courts

- 9.1. Les locations de courts par des non-membres sont autorisées tous les jours durant les heures d'ouverture. La pré-réservation pour une location n'est pas possible. La personne souhaitant louer un court devra venir sur place et être présente jusqu'à son heure de jeu.
- 9.2. Prix de location d'un court par période de 1 heure:
Pour 1 non-membre:
CHF 15.--/heure
À partir de 2 non-membres:
CHF 30.--/heure

- 9.3. La réservation et le paiement de la location s'effectuent auprès de Fleur de Pains avant le début du jeu.
- 9.4. Les autres directives relatives à l'occupation des courts et aux règles de fonctionnement s'appliquent aussi aux locataires.
- 9.5. Tout abus, fraude et occupation d'un court par des non-membres sans acquittement des frais de location seront passibles d'une amende.

10. Manifestations

Pour le championnat Inter Clubs et pour tous les tournois internes, le comité a le droit de réserver jusqu'à 3 courts. Cette réservation sera signalée dès que possible sur le système de réservation (www.tc-lutry.ch et la borne de réservation au Club House). Elle a priorité sur les réservations qui auraient déjà été effectuées par les membres. Le Tournoi des Singes fait exception.

11. Intempéries, travaux d'entretien

Un court inutilisable sera signalé dans le système de réservation et au Club House. L'autorisation de jouer à la suite d'intempéries ne peut être donnée que par un membre du comité ou par le responsable de l'entretien des courts.

12. Tenue des joueurs

La tenue de tennis, avec des chaussures adéquates pour la terre battue (petit profil), est obligatoire. Les chaussures de jogging, ou similaires avec gros profil, sont strictement interdites.

13. Ouverture des installations

Les courts sont ouverts chaque jour de 7h jusqu'à 22h, sous réserve de fermeture anticipée en cas de mauvais temps.

14. Eclairage des courts

Vu l'importance du coût d'exploitation, le gardien ou le gérant est autorisé à grouper les réservations en fonction d'un éclairage rationnel. L'extinction a lieu à 22h. Aucune prolongation n'est admise.

15. Stationnement des véhicules

Les véhicules doivent être garés exclusivement sur le parking aménagé à cet effet.

16. Animaux

Les chiens sont interdits sur les courts et doivent être tenus en laisse dans l'enceinte des installations du Club.

17. Admissions et démissions

- 17.1. Les demandes d'admission au Club sont à remettre au secrétariat du Club selon les tarifs en vigueur pour la saison en cours (tableau des tarifs et cotisations).
- 17.2. La finance d'entrée est due lors d'une première arrivée dans le Club. Elle se perd en cas de démission, et sera à nouveau exigible dans le cas d'une nouvelle admission de l'ancien membre. La finance d'entrée reste acquise lors d'une mise en congé du membre.
- 17.3. Les démissions du Club sont à annoncer au plus tard jusqu'au 31 janvier précédant la nouvelle saison. A défaut, la cotisation annuelle pour la saison suivante sera renouvelée tacitement d'année en année.
- 17.4. Le non-paiement des cotisations rend caduque l'appartenance au Club et la qualité de membre.
- 17.5. La cotisation est dite indivisible. Un membre quittant le Club n'a aucun droit à un remboursement total ou partiel de la cotisation.

18. Application du règlement

- 18.1. Tout membre du TC Lutry doit

prendre connaissance du présent règlement et veiller à son application. En cas de non-respect dudit règlement, les membres du comité se réservent le droit de prendre des mesures adéquates pour le faire appliquer.

- 18.2. En cas de réservation incorrecte, les membres du comité, le gérant ou le gardien annulent les heures de jeu inscrites abusivement sans préavis au joueur en faute.
- 18.3. En cas d'inobservation du règlement par les membres et les non-membres, de même qu'en cas d'abus (usurpation de nom, etc.), des sanctions seront prises à l'égard des contrevenants.
- 18.4. Toute demande - réclamation, démission, annulation de licences Swiss Tennis - est à adresser par écrit au comité. Ces requêtes doivent impérativement être soumises au plus tard jusqu'au 31 janvier précédant la nouvelle saison.



Comment réserver ?

RÉSERVATION À DISTANCE

- Accédez au site Internet www.tc-lutry.ch.
- Cliquez sur le lien « Faites vos réservations en ligne... ».
- Le tableau de réservation du TC Lutry s'affiche*.
- Cliquez sur le jour, le terrain et l'heure de votre choix.
- Saisissez votre numéro d'identification (mentionné sur votre carte de membre) et votre mot de passe (par défaut celui-ci est identique au numéro d'identification, vous pouvez le modifier sous votre profil).

CONFIRMATION DE LA RÉSERVATION AU CLUB HOUSE DU TC LUTRY

- Confirmez l'heure de jeu à votre arrivée au Club en passant les cartes de chacun des joueurs dans le lecteur de code-barres.

Et surtout, n'oubliez pas de lire le règlement !

ATTENTION : la pré-réservation d'un court doit être effectuée pour les deux membres. Si un seul nom est saisi, l'inscription sera automatiquement annulée.

RÉSERVATION AU CLUB HOUSE DU TC LUTRY

- Sur l'ordinateur mis à votre disposition au Club House (borne de réservation), cliquez sur le jour, le terrain et l'heure de votre choix (remarque: il s'agit d'un écran tactile).
- Passez votre carte dans le lecteur, avec le code-barres visible en bas sur le côté gauche.
- Vous entendez un « Bip » et votre nom s'affiche sur le tableau de réservation.

